



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2B18

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 27 novembre 2015

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers  
Esen, secrétaire général

**Absents:** Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

## Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue Nothomb, av. de la Gare (Nothomb-Kennedy) – antenne collective – renouvellement (Art. 4/451/222100/16307)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 120.000,00 €;

Considérant que le service de la voirie est en train d'aménager les trottoirs dans la rue précitée ;

Considérant que le service de l'antenne collective profitera de l'occasion pour y renouveler le réseau de l'antenne collective qui se trouve dans un mauvais état ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve**  
**par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions**

le devis de 120.000,00 € concernant le renouvellement de l'antenne collective dans la rue Nothomb, av. de la Gare (Nothomb-Kennedy).

En séance

Esch-sur-Alzette, le 08.12.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,

Date qu'en tête